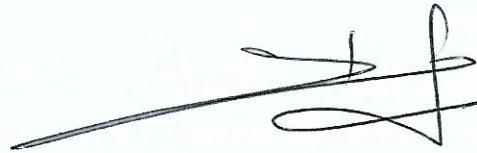


En exécution de l'arrêté du 08 février 2024 de Monsieur le Préfet
des Pyrénées-Atlantiques je, soussigné, M. Michel JABADIE ai ouvert, ce jour,
le présent registre coté et paraphé, contenant 20 pages, pour recevoir les observations du public
du 18 mars 2024 à 9h00 au 18 avril 2024 à 17^h30
aux heures d'ouverture des bureaux au public.

A Oron, le 18 / 3 / 2024



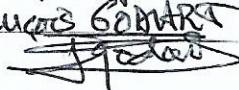
Première journée :

Le _____ de _____ h. _____ à _____ h. _____

1^{re} Observation de Monsieur

Brèves notes de la permanence du 18/3/2024
à 9^h.

Fin de la permanence à 12^h le 18/3/2024

① De 22 Mars 2024 = Membre du G Spéléo Oloron, je relève mes
remarques et l'attention à porter sur la position de la carrière située
au dessus du réseau gouttre du Biquau : Réaliser le périmètre
de l'entrée du gouffre qui est devenu impraticable et dont les proches
abords sont dangereux ; Tenu à le projet d'extension respecte le niveau
actuel, ne pas oublier que de vastes et hautes galeries se trouvent en
dessous ; Enfin, mais cela est précis, maintenir une veille sur
la qualité des eaux souterraines qui déversent à qq centaines de
mètres de distance de la carrière. C'est à titre personnel que je
me permets d'encaisser mes remarques sur ce registre. J. François GOMART


Couverture de la permanence du 27/3/2024
à 9h

② Bernard SALIOT
26, rue Carrerot
64400 Oloron

On ne connaît, à l'heure actuelle, d'alternative aux granulats indispensables aux bâtiments, ponts, routes etc...

La production de proximité de matériaux est économique et écologique.

Les règles édictées par l'administration compétente seront respectées comme elles l'ont toujours été depuis la création de la carrière. Comme pour les fruits, légumes, la viande, le bœuf ou le vin, les circuits courts doivent être privilégiés.

Il en est d'ailleurs de même pour la production, la fourniture, le transport et la mise en œuvre des produits bâtimentaires.

B.B.
B/SALIOT

③ M^e Plain Boy. Président de la commission Pinasses.

Remise d'un courrier financier

finances 1

Fin de la permanence du 27/3/2024

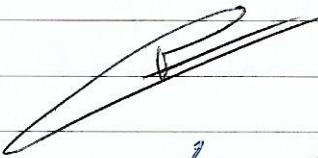
D.F.

④ Michel CONTOU-CARRERE
Maire de Gerance

Le renouvellement d'exploitation de la carrière est nécessaire pour le territoire, sa production se révèle indispensable pour les travaux actuels et à venir.

Ce serait un illogisme total de faire venir ce calcaire d'ailleurs alors que nous possédons les ressources localement.

Michel CONTOU-CARRERE



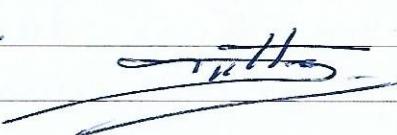
Début de la permanence daté 9/4/2024
à 14^h30



⑤ DISTER. B. Claude.

Président ACOB.

Dépôt dossier.


fleurpe 2

⑥ 16^e Henri Laborde Président Adjoint
du Groupe spéléologique Géoréa
Remise d'une note datée du 9/4/2024

~~Conseil de la police, pour le commissaire
enquêteur mandaté de l'^e étude
grotte 8 Année 4 → 8.
(notée à la page 8 du registre)~~

PF

Claude LACOUR .

Maire de Geuves d'Oloron / Vice Président CCHB

S'il est une évidence, c'est que nous avons besoin de matériaux de construction. En exploitant cette carrière, l'entreprise LABORDE répond à ce besoin avec professionnalisme.

Dans l'intérêt du territoire, il est donc nécessaire de lui permettre de continuer à approvisionner les chantiers en respectant son autorisation d'exploitation.

Je soutiens que cette entreprise montre aussi la voie en matière de ré-emploi de matériaux avec la création de son site de valorisation route de Bayonne à l'entrée d'Oloron.

Cham

GL

Lepretre Gérard

Rue de Lurbe et riverain .

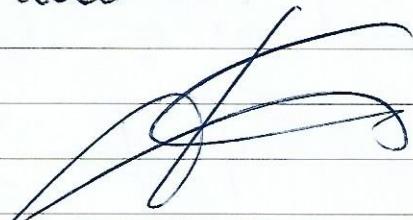
① Le râle .

Le carrière Laborde fait partie des ressources non négligeables de la commune ce qui lui permet d'investir.

② en effet qu'hélas, j'ai pu constater une amélioration dans le transport des granulats (camion plus silencieux, Euro 6, bâches etc)

- Aujourd'hui nous avons besoin de cette carrière pour fournir des matériaux qui vont servir à faire les routes, les parkings et les bâtiments .

La carrière permet aussi d'extrait du calcaire servant à chauffer les cultures et prairies .



8

Maïté BESSON

-7-

compte tenu des nuisances pour la biodiversité... (végétaux, animaux) compte tenu des nuisances à l'égard des humains, notamment les riverains mais également de l'ordre des habitants des villages environnants (explosions, canions etc...)

je ne suis pas en "harmonie" pour l'extension de cette carrière (peut-être 30 ans !!!)

10

Marcel BESSET-BERKFAUT.

M/Besson

Autre habitant d'ASASP...

Après le projet BUGANGUE (Agenais) en 2018, celui de CONSTANTINEO (Béziers), voici d'autres projets à Nontron et extension au BAGER (Lachard). Sites convoités dans le Périgord. Au détriment de la qualité des habitants (exploration canadienne dont la réputation de "roulez-vite" n'est pas sans faute), au détriment de la qualité environnementale (dont "on" parle beaucoup aujourd'hui sans aucunement en prendre acte = cf. ECHO, PYCASSO à Lacq, cf. Charbon végétal à Garlin, files LGV, barrages, autoroutes ... Hors sujet dirg. vous mais c'est l'effervescence et l'agitation pour amener le "Transition énergétique" ...

→ finalement, de sévères réserves pour ce projet d'extension, d'une carrière déjà "polluante"

M/Besson

11

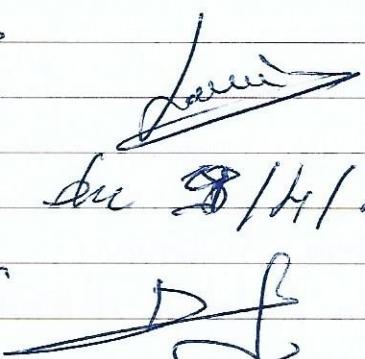
Marie-Noëlle LAURIER

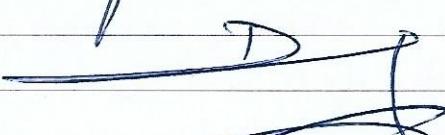
Compte tenu des nuisances : bruit, sécurité sur cette petite route départementale, environnementales... je ne suis pas favorable à la prolongation de l'exploitation de cette carrière pour une durée aussi longue (30 ans)

Je m'intéresse aussi sur le potentiel de réception de la station thermique qui a plusieurs sources dont le soleil (propriété de la chaîne thermique du Stk. Bruguerolles), où l'eau est un bien commun

tellement précise, peut-être une réflexion plus approfondie avec les parties prenantes est nécessaire avant de prendre une décision de prolongation d'exploitation de la carrière.

~~Fin de la permanence du 28/4/2024~~

à 18^h 

Continuation de la permanence du 18/4/2024
à 16^h30 : 

(12) Henri GRATIANNE Bagne Sud ouest

Renouvelé d'un courrier le 18 avril 2024 
Annexe 5

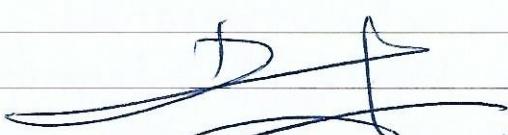
(13)

Courrier ^{posté} par le commissaire enquêteur
le 18/4/2024, émanant de M^{me} Fulcr^e
DUTTER

Annexe 4

Fin de la permanence du 18/4/2024 à

17^h30



Fin de l'enquête publique

Bager Sud - Oloron le 18/04/2024

Henri GRATIANNE

Bager Sud

Annexe 5

64600 - Oloron

Il habite à 400 mètres, en face de la carrière LABORDE.

Il subit tous les jours, les nuisances de cette exploitation :

Le bruit assourdissant des pelles qui extraient la roche de la paroi (en plus de plus en plus puissants, donc davantage de bruit.)

Des tirs de mine, qui ne sont pas tous contrôlables (il a subi des dégâts sur sa maison d'habitation.)

De la poussière causée par les concasseurs et autres appareils. (impossibilité d'ouvrir les fenêtres certains jours).

Ces nuisances sont vécues tous les jours, sauf les week-ends et vérifiables sur place.

Cette carrière avait été fermée pour raisons dans les années soixante.

Il serait beaucoup plus raisonnable d'implanter des carrières là, où il n'y a pas d'habitations.

HG

André DUTTER
181 chemin de Bruchou
Lieu dit Bager Sud
64400 OLORON SAINTE MARIE

Annexe H

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Le 10/04/2024

Objet : Enquête publique Demande de renouvellement d'autorisation d'exploiter une carrière de calcaire

Je veux vous exposer ma vision des choses concernant l'extension d'exploitation de la carrière LABORDE, sujet de cette enquête publique à deux titres.

En tant que voisin proche de cette exploitation, puisque je réside à 1,5 km à vol d'oiseau et sans obstacle, puis la seconde comme adhérent de l'association ACCOB qui a dû intervenir à maintes reprises lors de nuisances dues à l'exploitation de celle-ci.

Cette carrière est exploitée depuis fort longtemps et nous a causé bien des nuisances au niveau du bruit, des émissions de poussières et de la circulation de camions, mais je ne remets pas en question le fait que l'exploitant veuille poursuivre son exploitation jusqu'au niveau zéro d'altitude. Seulement, depuis de récentes modifications des concasseurs, nous avons à subir un bruit excessif à leur démarrage et bien plus de retombées de poussières qu'au paravent.

Mon souhait serait donc, que des moyens suffisants soient inscrits dans les obligations d'exploitation afin de réduire ces nuisances.

Je suis également très sensible à l'environnement et à ce titre, j'ai moi-même constaté d'énormes écoulements d'eau chargés de fines le long du chemin d'accès à cette carrière, jusqu'aux ruisseaux voisins, ce qui est fort préjudiciable pour ne pas dire une grave atteinte destructrice pour la faune et flore aquatique.

Je vous joins également des photos des nuages de poussière qui se déposent sur tous les environs et qui à n'en pas douter doivent être extrêmement néfastes à la faune voisine et aux arbres alentour.

L'exploitation d'ors et déjà prévue sur six tranches de cinq années me semble excessive et il serait préférable que cette possibilité soit refusée pour une période de cinq années, afin de pouvoir prendre en considération l'état de l'exploitation, l'état de l'environnement et des besoins à chaque renouvellement nécessaire.

La protection du gouffre de Bignau doit être favorisée, mise en place et suivie de contrôles afin de ne pas l'impacter et détruire la faune qui s'y trouve.

Les bassins de décantassions doivent être réalisés en nombre suffisants pour être efficaces lors de grands orages et le réchauffement climatique risque de nous en faire subir un grand nombre.

J'ai eu besoin de matériaux d'extraction et nous en aurons besoin tant que le recyclage ne sera pas suffisamment développé, mais ceci doit se faire dans les meilleures conditions pour les riverains, pour la sécurité routière et pour l'environnement.

J'émetts donc mon opposition à cette demande telle qu'elle est rédigée.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire-enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

[Signature]



Henri LABORDE,
Président Adjoint du Groupe Spéléologique Olonnais.
5, Rue d'Aspe
64600 Oloron St. Marie

Annexe 3

L'association a découvert et exploré durant la période 1975/85 une importante cavité souterraine à proximité immédiate de la carrière Laborde au Bage d'Olon. Ce gouffre, le Bignau développe 2 300 mètres de galeries et puits topographiés. Il atteint 91 mètres de profondeur.

Trois niveaux de galeries se superposent et dans le troisième, une rivière circule pour déboucher à l'air libre à la source d'Aygue Nède, entre St Christian et la carrière.

Une coloration effectuée en 1985 a mis en évidence cette relation hydro-géologique. Depuis cette source, les plongeurs ont remonté cette rivière de 300 mètres vers la carrière.

Actuellement, l'accès au gouffre de Bignau est devenu trop dangereux et réglementé. Plus aucune visite n'y est faite.

Une partie du réseau souterrain se développe sous la carrière. On ne peut que s'inquiéter de son devenir et de la qualité des eaux qui circulent ...

Oloron St. Marie, le 09 avril 2024

JL

Annexe 1

Bonjour,

En tant que membre élu départemental de la Chambre de Métiers, je me permets de donner un avis pour la profession du bâtiment et des travaux publics.

La carrière Laborde de Lurbe a de gros intérêts que je vais rapidement développer pour les artisans :

- La proximité : en effet, elle est au carrefour de la vallée d'Aspe et du Piémont Oloronais. La vallée de Barétous est facilement irriguable aussi depuis Lurbe.
- les matériaux fournis sont dans les attentes des clients avec un parfait respect de la législation
- enfin le réchauffement climatique nous a rappelé tout l'intérêt d'avoir des entreprises de proximité pour éviter les longs trajets d'approvisionnements.

Alain BOY
Président de la commission finance
Chambre régionale des Métiers

